



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 1^{ER} FÉVRIER 2023, À 19 H 30

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2023 AVEC MODIFICATION

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 4.1. RESSOURCES HUMAINES - POSTE DE DIRECTRICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS – EMPLOYÉ 70-0002 – DÉMISSION
- 4.2. RESSOURCES HUMAINES – POSTE DE DIRECTEUR DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS – ABOLITION
- 4.3. RESSOURCES HUMAINES – POSTE DE COORDONNATEUR DES LOISIRS ET DE LA CULTURE – ABOLITION
- 4.4. RESSOURCES HUMAINES – POSTE DE DIRECTEUR DES LOISIRS ET DE LA CULTURE – CRÉATION
- 4.5. RESSOURCES HUMAINES – POSTE DE COORDONNATEUR AUX COMMUNICATIONS ET À LA CULTURE – CRÉATION
- 4.6. VENTE POUR NON-PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER 2023 – DÉPÔT DE LA LISTE PRÉLIMINAIRE DES COMPTES EN SOUFFRANCE
- 4.7. RÉOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE - EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 1 225 100 \$ - RÈGLEMENTS NUMÉROS 475, 520, 522, 563, 583 ET 588
- 4.8. EMPRUNT PAR BILLETS – RÈGLEMENTS NUMÉROS 475, 520, 522, 563, 583 ET 588 - ADJUDICATION
- 4.9. TÉLÉPHONIE IP – OCTROI DE CONTRAT
- 4.10. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION - FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 4 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE CULTUREL - AUTORISATION
- 4.11. ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC NOIR ET DE LA RIVIÈRE NOIRE – ACQUISITION DE BOUÉES – DEMANDE
- 4.12. RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC RÉGIONAL DES CHUTES MONTE-À-PEINE-ET-DES-DALLES – QUOTE-PART POUR L'ANNÉE 2023
- 4.13. CFNJ FM 99.1 – PROJET D'AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DU SIGNAL – SECTEURS RAWDON ET GRAND JOLIETTE – DEMANDE D'APPUI
- 4.14. ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2022 – LAC NOIR -DÉPÔT

5. CORRESPONDANCE

- 5.1. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE
- 5.2. DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA AU 31 JANVIER 2023

6. FINANCES ET COMPTABILITÉ

- 6.1. COMPTES POUR LE MOIS DE JANVIER 2023 – ADOPTION



7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 7.1. RAPPORT D'ACTIVITÉS MENSUEL - JANVIER 2023 – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
- 7.2. RAPPORT D'ACTIVITÉS – ANNÉE 2022 - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – ADOPTION
- 7.3. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 - ADOPTION
- 7.4. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE - PROGRAMMES LOCAUX EN SÉCURITÉ INCENDIE – ADOPTION
- 7.5. ACQUISITION D'HABITS DE COMBAT – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – AUTORISATION
- 7.6. PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE AU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE – SERVICE PREMIER RÉPONDANT DE NIVEAU 2 (PR-2) - AUTORISATION
- 7.7. SYSTÈME DE GESTION D'INTERVENTION INCENDIE - SURVI-VÉHICULAIRE – ACQUISITION DU LOGICIEL ET ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES – AUTORISATION
- 7.8. FORMATIONS 2023 – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – AUTORISATION

8. TRANSPORT, TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

- 8.1. RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – ENTRETIEN – RENOUVELLEMENT DU CONTRAT

9. HYGIÈNE DU MILIEU

- 9.1. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – GBI EXPERTS CONSEILS INC. – RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE VOIRIE SUR LES RUES ARCHAMBAULT ET MORIN – AUTORISATION
- 9.2. RÈGLEMENT NUMÉRO 591 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 798 871 \$ ET UN EMPRUNT DE 2 598 871 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE VOIRIE SUR LES RUES ARCHAMBAULT ET MORIN ET L'AFFECTATION DE LA SOMME DE 200 000 \$ DU SOLDE DISPONIBLE DU RÈGLEMENT NUMÉRO 573 – AVIS DE MOTION
- 9.3. RÈGLEMENT NUMÉRO 591 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 798 871 \$ ET UN EMPRUNT DE 2 598 871 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE VOIRIE SUR LES RUES ARCHAMBAULT ET MORIN ET L'AFFECTATION DE LA SOMME DE 200 000 \$ DU SOLDE DISPONIBLE DU RÈGLEMENT NUMÉRO 573 – DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
- 9.4. RÉALISATION DES TRAVAUX POUR LA RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE VOIRIE SUR LES RUES ARCHAMBAULT ET MORIN – APPEL D'OFFRES PUBLIC – AUTORISATION
- 9.5. DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DOMAINE DU MONT-SAINT-JEAN - RÉALISATION DES TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES – APPEL D'OFFRES PUBLIC - AUTORISATION

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 10.1. PERMIS DE CONSTRUCTION – DÉPÔT DU RAPPORT DU MOIS DE JANVIER 2023
- 10.2. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) – DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE TENUE LE 17 JANVIER 2023
- 10.3. DEMANDE DE PERMIS PIIA – 127, RANG SAINTE-LOUISE EST – LOT 5 861 741 – 0322-58-0881
- 10.4. DEMANDE DE PERMIS PIIA – PLAN PROJET DE LOTISSEMENT (PLAN IMAGE) – LOT 6 457 984 – 0625-93-6721



- 10.5. RÈGLEMENT 502-81 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 502 AFIN DE CRÉER LA ZONE RB-3 AUX DÉPENS D'UNE PARTIE DE LA ZONE RA-2, DE CRÉER LA ZONE CMP-2 AUX DÉPENS D'UNE PARTIE DE LA ZONE RA-2 ET D'UNE PARTIE DE LA ZONE CMP-1, DE CRÉER LA ZONE RA-7 AUX DÉPENS D'UNE PARTIE DE LA ZONE RA-2 ET D'ÉDICTER LES NORMES QUI TROUVERONT APPLICATION – ADOPTION
- 10.6. RÈGLEMENT NUMÉRO 502-84 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 502, AFIN DE CRÉER LA ZONE RB-4 AUX DÉPENS D'UNE PARTIE DE LA ZONE CM-2 – AVIS DE MOTION
- 10.7. RÈGLEMENT NUMÉRO 502-84 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 502, AFIN DE CRÉER LA ZONE RB-4 AUX DÉPENS D'UNE PARTIE DE LA ZONE CM-2 – ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
- 10.8. RÈGLEMENT NUMÉRO 491-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 491, RELATIF À L'ÉPANDAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ – AVIS DE MOTION
- 10.9. RÈGLEMENT NUMÉRO 491-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 491, RELATIF À L'ÉPANDAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ – DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
- 10.10. RÈGLEMENT NUMÉRO 505-12 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PIIA NUMÉRO 505, AFIN DE RETIRER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) NUMÉRO 505 – AVIS DE MOTION
- 10.11. RÈGLEMENT NUMÉRO 505-12 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PIIA NUMÉRO 505, AFIN DE RETIRER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) NUMÉRO 505 – ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
- 10.12. RÈGLEMENT NUMÉRO 592 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE – AVIS DE MOTION
- 10.13. RÈGLEMENT NUMÉRO 592 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE – DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

11. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

- 11.1. SYSTÈME DE SON – CENTRE CULTUREL – ACQUISITION D'UN PROCESSEUR NUMÉRIQUE - AUTORISATION

12. VARIA

- 12.1. CENTRE AU CŒUR DES FEMMES – DEMANDE D'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
- 12.2. CHŒUR DE MATHA – DEMANDE D'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
- 12.3. MAISON LOUIS-CYR – DEMANDE D'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
- 12.4. JEUNES JOUEURS DE BALLON SUR GLACE – REPRÉSENTATION AUX JEUX DU QUÉBEC ET AU CHAMPIONNAT PROVINCIAL - DEMANDE D'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE